

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 21 JUIN 2010

L'assemblée générale de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux régulièrement convoquée pour le lundi 21 juin 2010 à 11 h 00, s'est tenue à Paris, à l'Hôtel Westin, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Yves Bourtourault.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte tenu du temps nécessaire au dépouillement, l'assemblée générale commence par les élections.

1- Elections au Conseil d'administration

9 POSTES SONT A POURVOIR

Arrivent à expiration les mandats de :

- Richard Beauvais ne se représente pas
- Pierre-Yves Bourtourault
- Yann de Givré ne se représente pas
- Philippe Derouin ne se représente pas
- Alain Frenkel
- Jean-Yves Mercier ne se représente pas
- Hervé Ohran
- Brigitte Poirier
- Christophe Rontchevsky

12 candidats se présentent à l'élection:

- Stéphane Austry
- Pierre-Yves Bourtourault
- Olivier Dauchez
- Jean-Charles Flatrès
- Alain Frenkel
- Arnaud Gerardin
- Pierre Mangas
- Nicolas Message
- Hervé Ohran
- Brigitte Poirier
- Christophe Rontchevsky
- Jean Toutté

Pierre-Yves Bourtourault demande à Stéphane Austry, Olivier Dauchez, Arnaud Gérardin, Pierre Mangas, Nicolas Message et Jean Toutée de se présenter aux membres de l'Assemblée Générale.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

ETAT DES EFFECTIFS

Les mouvements de l'effectif, pour 2010, figuraient dans le bulletin de convocation.

Evolution des effectifs 2010 par rapport à 2009

	Membres Titulaires	Membres Correspondants	Total
Total juin 2009	596	74	670
Décès	-2	0	-2
Démissions	-13	-4	-17
retraite	-14	-1	-15
Radiation	0	-2	-2
Total des départs	-29	-7	-36
Réintégration	2	0	2
MC devient MT	4	-4	0
Adhésions*	42	1	43
Total adhésions	48	-3	45
Total juin 2010	615	64	679
Evolution 2010 / 2009	19	-10	9

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

▪ L'évolution des effectifs en 2010

Bilan global assez positif, 48 nouvelles adhésions enregistrées alors que les départs pour décès démission, retraite ou radiation se chiffrent à 36 personnes.

Si le nombre des membres titulaires est en augmentation (+ 19) en revanche il faut noter un solde négatif pour les membres correspondants (-10). Ce mauvais résultat s'explique par les

restrictions budgétaires dans les entreprises mais aussi parce que nous perdons la trace de certains adhérents qui changent de société.

Nous comptabilisons à ce jour de 679 adhérents, se répartissant en 615 membres titulaires et 64 membres correspondants.

P.Y. Bourtourault demande de porter une attention particulière aux fiscalistes d'entreprises lors des conférences de l'IACF notamment en province. « Pour faire venir de nouveaux membres nous devons avoir une offre de services attractifs et montrer à ceux qui ne sont pas membres qu'ils ont un intérêt à venir à nos conférences ».

▪ Les actions de l'IACF

P.Y. Bourtourault rappelle que l'Institut, mène deux types d'actions :

- Sur le plan professionnel
- Sur le plan de la technique

1- Sur le plan professionnel

D. Di Léonardo présente les actions qu'il a menées avec les membres de la commission des affaires professionnelles, M. Bornhauser, JC David, JC Flatrès et E. Obadia auprès de plusieurs institutions afin de se faire connaître et reconnaître et pour renouer et développer des relations suivies:

- Les barreaux à Paris et en région avec pour objectifs :
 - o Développer l'acquisition du certificat de spécialisation
 - Modifier les règles d'attribution
 - Participer aux jurys d'attribution
 - o Participer avec les écoles des barreaux à la formation initiale et à la formation continue (une convention de partenariat est en cours avec le CNB).
- La Direction des affaires civiles et du sceaux au ministère de la justice, en charge des professions réglementées, avec pour objectif préserver le titre d'avocat conseil fiscal. Un rendez-vous a eu lieu fin d'année 2009 avec Madame Fombeur, un autre est prévu fin juin avec son remplaçant, Laurent Vallée.
- La DGFIP, l'IACF est maintenant intégré au comité des usagers professionnels au même titre que les experts comptables. Ce comité travaille en amont sur l'élaboration des circulaires et imprimés administratifs.
- La DVNI, l'IACF participe désormais au prix Maurice Cozian (Ex prix DJCE) avec la DVNI et la CAA de Paris qui sera donc délivré à 3 lauréats au lieu de 2 précédemment. P.Y. Bourtourault fera partie le 25 juin du jury d'attribution du prix. L'institut participera à la récompense d'un des lauréats et organisera une année sur trois la cérémonie de remise du prix qui aura lieu cette année en novembre 2010. Des membres de l'IACF interviennent à Montpellier à la formation pour le certificat d'études spécialisées.
- Le CNB, RV le 30 juin avec Jean-Louis Cocusse, membre du Bureau du CNB et Stéphane Bortoluzzi, Président du pôle vie professionnelle au CNB pour évoquer les sujets suivants : utilisation de la mention de conseil fiscal, la délivrance du certificat de spécialité, la représentativité de l'IACF au sein du CNB et de l'un de ses collègues, l'accord Avocats et experts comptables.

- La CFE, l'IACF soutient, avec l'UPSA, la candidature de l'ACE à la confédération fiscale européenne. L'objectif de l'adhésion de l'ACE est double, partager la cotisation de la France à la CFE et assurer une meilleure représentativité de la France car la CFE gère un fichier Européen des conseils fiscaux. Une action est également en cours au sujet de la candidature des experts comptables.
 - Les membres correspondants ont reçu un questionnaire qui avait pour objectif de connaître leurs attentes et de mesurer leur satisfaction par rapport aux prestations que propose l'IACF. Le retour a été faible 10 sur 70 questionnaires envoyés.
- 2- Sur le plan technique
- Un groupe de travail composé de membres de l'IACF a, sous la direction de Pascal Coudin, fait des commentaires sur le projet de loi sur les sociétés de personnes, qui ont été transmis à le DGFIP.
 - Pierre-Yves Bourtourault remercie chaleureusement Yann de Givré qui a consacré beaucoup de temps et d'énergie à la préparation de la conférence de l'après-midi ayant pour thème : « question prioritaire de constitutionnalité et contentieux fiscal ».

RAPPORT FINANCIER DES COMPTES 2009

Georges-Marie Duclos, trésorier de l'Institut note que le compte de résultat laisse apparaître une augmentation très forte des produits (+38%) et des charges d'exploitation (+40%). Il explique que cette hausse importante est due à l'organisation par l'IACF du cinquantième anniversaire de la CFE.

Le budget CFE a été de 110 384 € en dépenses et de 110242 € en recettes.

Pour cette manifestation l'IACF a reçu des subventions, 35 000 € de la CFE, 3500 € d'IBDF et 4682 € de l'UPSA.

Le reste des recettes du cinquantième anniversaire de la CFE provient de la participation à la conférence et au dîner de gala.

Les recettes de l'Institut sont constituées essentiellement par les cotisations des adhérents et les conférences.

Les recettes dues aux cotisations des membres titulaires ont augmentées de 3.5% par rapport à 2008 alors que celles des membres correspondants sont restées stables.

Les recettes des conférences parisiennes ont été fructueuses. Elles ont augmenté de 52%, 110 453 € contre 72 679 € en 2008.

Les recettes des conférences en province ont augmenté de près de 6%, 12 534 contre 11 839 en 2008

Le bénéfice sur les conférences en 2009 est de 56 401€.

Le résultat d'exploitation est en nette augmentation 19 751€ par rapport à 2008: 6 548 €.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat, 19 751€, en report à nouveau.

L'Assemblée générale vote le quitus au trésorier.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION 2011

Pas de modification par l'assemblée générale des tarifs pour la cotisation 2011, les tarifs 2010 sont reconduits :

- Membre titulaire de 30 ans et plus : 300,00 euros
- Membre titulaire - de 30 ans : 20,00 euros
- Membre correspondant : 180,00 euros

RESULTAT DES ELECTIONS

Nombre de votants : 128

Suffrage exprimé : 127

Bulletin nul : 1

Abstention : 0

Sont élus :

- Stéphane Austry
- Pierre-Yves Bourtourault
- Olivier Dauchez
- Jean-Charles Flatrès
- Alain Frenkel
- Arnaud Gerardin
- Hervé Ohran
- Brigitte Poirier
- Christophe Rontchevsky

L'Assemblée générale est close à 12 heures.


Le Président,
Pierre-Yves Bourtourault.

